



ECHALLENS

COLLECTE DES DÉCHETS 2010

GÉNÉRALITÉS

Pour couvrir une partie du coût engendré par l'élimination des déchets et dans le but d'inciter, pour des raisons écologiques, les Challengenoises et les Challengenois à améliorer le tri en utilisant les infrastructures et les installations à disposition, une taxe est perçue à l'achat des sacs officiels.

DÉCHETTERIE

La Clopette

1040 Echallens, 021 882 18 33

Lu, ma, je, ve 9h-11h30 / 13h30-16h30
Mercredi 9h-11h30 / 13h30-18h
Samedi 9h-11h30 / 13h30-16h

CENTRE DE TRI URBAIN

Ch. de la Villaire 8 – devant le service de voirie

Samedi, dimanche et lundi FERMÉ
Mardi à vendredi 7h30-11h45
13h30-16h45 (Ve 16h)

Fermé à la circulation automobile

Déchets non admis: les gazons, branches, objets encombrants, huiles usées, appareils électriques et électroniques.

CONTACTS, RENSEIGNEMENTS

Jean-Luc Bezençon

Chef de voirie
Ch. de la Villaire 8, 1040 Echallens
021 881 41 62 • 079 353 77 40
bezencon.jean-luc@bluewin.ch

Jean-Marc Decrauzat

Municipal
1040 Echallens
078 734 12 40
jm.decrauzat@bluewin.ch
www.echallens.ch

DÉCHETS COURANTS

Ordures ménagères

Jours de collecte: mardi et vendredi

Début de la collecte: 7h

EXCEPTION: le jeudi 1^{er} avril au lieu du vendredi 2 avril

Les ordures ménagères (OM) entrent dans la catégorie des déchets urbains incinérables dont la taille ne dépasse pas les 60 cm. Elles correspondent à tout ce qu'un ménage peut mettre dans un sac poubelle (déchets alimentaires non compostables, papiers ou emballages souillés ou gras, films ou sacs plastiques, emballages composites, etc.).



Tarif des sacs officiels d'ordures ménagères

17 litres: Fr. 1.- le sac • 35 litres: Fr. 2.- • 60 litres: Fr. 3.60

La Municipalité a décidé de ne pas percevoir de taxe sur l'élimination des couches culottes. A cet effet, celles-ci devront être évacuées dans des sacs transparents (à acheter dans le commerce).



Papier

Collecte périodique

Le vieux papier est un déchet urbain recyclable. Il provient des ménages (journaux, magazines, illustrés, prospectus, enveloppes avec ou sans fenêtre, cahiers, livres, papier de bureau, etc.). Le ramassage a lieu aux dates indiquées ci-dessous. Le vieux papier peut être déposé à la déchetterie de la Clopette et au centre de tri de la Villaire.



Date des collectes:

Les jeudis 4 mars, 3 juin, 2 septembre et 2 décembre 2010.


Points de vente des sacs d'ordures ménagères

Supermarché Coop, route d'Orbe 4 • Migros Vaud – MM Echallens, rue de Praz-Palud 2 • Landi Copame, route d'Yverdon 7 • Bahber Denner Satellite, rue des Champs 3 • Laiterie-Alimentation Baeriswyl Michel, route d'Yverdon 2 • Agip (Suisse SA) Station service, route de Lausanne 9 • Bourse communale, place du Château 4 • Contrôle des habitants, place de l'Hôtel-de-Ville 3 • Déchetterie de la Clopette.




LES DÉCHETS ENCOMBRANTS NE SONT PAS RAMASSÉS

OÙ SONT REPRIS LES AUTRES DÉCHETS ?

 **Aluminium et boîtes de conserve**


- Déchetterie de la Clopette
- Centre de tri de la Villaire

Les emballages en aluminium et en fer blanc sont des déchets urbains recyclables.

 **Bois**


- Déchetterie de la Clopette

Le bois usagé est un déchet urbain provenant de vieux meubles et d'emballages. Il peut être recyclable ou non, selon sa teneur en polluants.

 **Déchets compostables**


- Déchetterie de la Clopette

Ne pas utiliser les sacs biodégradables. Les déchets organiques sont des déchets urbains recyclables.

 **Déchets encombrants combustibles**


- Déchetterie de la Clopette

Déchets urbains incinérables dont le poids, la forme ou le volume empêchent de les collecter avec les ordures ménagères. Ce sont des objets de plus de 60 cm de longueur.

 **Déchets inertes (petites quantités)**


- Déchetterie de la Clopette

Ce sont des déchets minéraux non pollués. Ils ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune réaction physique ou chimique.

 **Ferraille**


- Déchetterie de la Clopette: conteneur alu, fer blanc, petite ferraille
- Centre de tri de la Villaire: conteneur alu, fer blanc, petite ferraille

Déchet urbain recyclable regroupant des éléments métalliques ferreux et non ferreux.

 **Huiles minérales et végétales**


- Déchetterie de la Clopette

Les huiles minérales proviennent des industries et de l'artisanat. Les huiles alimentaires, animales ou végétales, proviennent de la restauration ou des ménages.

 **Papier et carton**


- Déchetterie de la Clopette
- Centre de tri de la Villaire

Le vieux papier est un déchet urbain recyclable qui provient des ménages (journaux, enveloppes, cahiers, cartons d'emballages, etc.).

 **PET (bouteilles à boissons)**


- Points de vente en priorité
- Déchetterie de la Clopette
- Centre de tri de la Villaire

Les emballages en PET sont des déchets urbains recyclables provenant essentiellement des bouteilles de boissons.

 **Plastiques**


- Déchetterie de la Clopette
- Centre de tri de la Villaire

Déchets urbains recyclables.

 **Textiles et chaussures**


- Déchetterie de la Clopette
- Centre de tri de la Villaire

Les textiles (vêtements, linge de maison, etc.) et les chaussures usagées (attachées par paires) sont des déchets urbains recyclables.

 **Verre**


- Déchetterie de la Clopette
- Centre de tri de la Villaire
- Ecopoints dans les quartiers

Le verre usagé est un déchet urbain recyclable.

 **Appareils électriques et électroniques**


- Points de vente en priorité
- Déchetterie de la Clopette

Ce sont des déchets urbains particuliers qui concernent les petits électroménagers, les outils et appareils de bricolage, de jardinage et de loisirs.

 **Déchets spéciaux ménagers**


- Points de vente en priorité
- Déchetterie de la Clopette

Des déchets pouvant être explosifs, corrosifs, nocifs, irritants, inflammables ou contenant des métaux lourds.

 **Médicaments**


- Points de vente

Ils contiennent des substances chimiques et ne doivent jamais être éliminés avec les ordures ménagères, jetés dans la nature, déversés dans l'évier ou dans le WC même quand ils sont liquides.

 **Piles et accumulateurs**

- Points de vente en priorité
- Déchetterie de la Clopette

Les piles et accumulateurs contiennent divers métaux lourds. Ils ne peuvent donc pas être incinérés avec les ordures ménagères.

 **Pneus**

- Points de vente en priorité
- Déchetterie de la Clopette, moyennant le paiement d'une taxe

Sageo

- Déchetterie de la Clopette
- Centre de tri de la Villaire